

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA GRAVITÉ DES IMPACTS

Lors des tables sectorielles réalisées dans le cadre du PSIE-1, les acteurs réunis ont complété ce tableau et évalué ensemble la gravité de chacun des impacts identifiés. Les indices qui apparaissent ici sont le fruit d'un consensus entre les participants.

L'échelle suivante était utilisée : 1 = Impact négligeable ou nul | 2 = Faible impact | 3 = Impact moyen | 4 = Impact majeur | 5 = Impact extrême

Dimensions	Milieux affectés	Énoncé du risque :		
		Probabilité du risque : À noter, sur une échelle de 1 à 5 (1 = 0 à 20% de probabilité d'occurrence et ainsi de suite) Tendance du risque : À qualifier, à la baisse, stable, ou à la hausse		
		Impacts actuels liés à ce risque	Impacts potentiels futurs ou à évaluer	Indice de gravité
Milieu naturel	Milieux forestiers			
	Milieux ouverts (terres agricoles et prairies)			
	Milieux humides			
	Milieu marin et plans d'eau intérieurs			
	Milieux littoraux (dunes, falaises)			
	Cours d'eau et nappes souterraines			
	Aires protégées			
Milieu social	Cadre de vie, santé et qualité de vie			
	Patrimoine naturel et paysager/bâti			

Milieu économique	Occupation du territoire/vie économique collective			
	Agriculture, élevage et agroforesterie			
	Mariculture			
	Pêche, incl. industries de transformation et ports			
	Industries (autre que transformation de poisson), commerces et institutions			
	Exploitation minière			
	Tourisme			